

REPUBLIQUE
FRANÇAISE

DEPARTEMENT
DU GARD

Nombre de membres	
Afférents Au Conseil Municipal	En Exercice
19	19
Présents	Qui ont Pris part Au vote
17	19

Date de la convocation
23/10/2020

OBJET
DE
LA DELIBERATION

**PARTICIPATION
FINANCIERE
AU PROJET
PEDAGOGIQUE DE
L'ECOLE MATERNELLE
POUR L'ANNEE
SCOLAIRE
2020 / 2021**

REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 29 OCTOBRE 2020

**DELIBERATION N° 11
DU
CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-CHAPTES**

L'an deux mille vingt et le vingt-neuf octobre, à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur MAZAUDIER Jean-Claude, Maire.

PRESENTS : Tous les membres en exercice, sauf :

- B. ETTORI (procuration à J.-C. MAZAUDIER)
- K. MATHIEU (procuration à V. GONZALVO)

Mme Karine PERROTIN a été nommée secrétaire.

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de participer financièrement au projet pédagogique de l'école maternelle pour l'année 2020-2021.

Une initiation à la danse sera dispensée entre janvier et avril 2021 par la « Compagnie aux grands pieds » de Sommières.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, donne un avis favorable pour accorder la somme de 750 €, pour les cours de danse.

Le règlement s'effectuera directement à l'intervenant sur présentation d'une facture, à l'issue de la prestation. La somme sera prévue au budget 2021.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Le Maire,
Jean-Claude MAZAUDIER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

030-213602413-20201029-DE11-291020-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/11/2020

Affichage : 02/11/2020

Le Maire, Jean-Claude MAZAUDIER

